

NCIALE

t 1900.

..... \$ 5,000,000.00  
 ..... \$ 5,500,000.00  
 ..... \$ 6,219,000.00

département d'Épargne sont  
 mensuellement les placements  
 en l'ors de sa fondation, cette

Censeurs.

e Québec.

ouveau-Brunswick et de l'Île

assurant de  
 s provenant  
 ées de pon-  
 ace pure que  
 un bon trou-

MAIL

OS

?

ngible  
 man-  
 reaux  
 ombre

cette  
 andez  
 in, le

ISONS

ECEMBRE

ceptionnellement  
 ndra fin au 31 de-  
 loves bien le temps  
 Vous pouvez ga-  
 néra 20 pousins,  
 rlement du nom-  
 x lecteurs que vous  
 Les conditions sont  
 penses est belle et  
 œuvre donc et sans

TE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Exempté d'impôt de  
 Québec..... 1.00  
 Côté de Québec et pays  
 étrangers..... 1.50  
 Pour les possesseurs de la  
 Coopérative Fédérée de  
 Québec et de la Société  
 des Jardiniers-Marichers 75c.

Tarif des annonces: 12c. la ligne  
 Apparences classées 25 mois, 50  
 sous par insertion, plus un sou  
 par mot additionnel au-dessus  
 de 26 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et abon-  
 nement écrire au "Bulletin de la  
 Ferme", Limitée, 111 Côte de  
 la Montagne, (Édifice Morin),  
 Québec, Case postale 129-  
 Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION  
 111, CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.  
 RÉDACTION  
 114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
 et de la Société des Jardiniers-Marichers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux  
 intérêts de la ferme et du foyer  
 rural.

Elle est rédigée par un comi-  
 té de techniciens et de prati-  
 ciens agricoles assistés de col-  
 laborateurs occasionnels et de  
 correspondants de diverses ins-  
 titutions agricoles. Toute col-  
 laboration est sujette au con-  
 trôle du directeur.

La correspondance concernant  
 la rédaction doit s'adresser au  
 Directeur du "Bulletin de la  
 Ferme", Case postale 323,  
 Montréal.

Volume XIV

LE 21 OCTOBRE 1926

Numéro 42

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Fabricants de beurre et de fromage

Nous avons constaté, cette semaine, dans quelques lots de from-  
 age et de beurre, des senteurs un peu étranges, qui paraissent pro-  
 venir d'aliments étrangers, tels que: navets, choux-de-siam, blé,  
 d'Inde vert, etc., etc. Ces aliments sont bien recommandables, mais  
 il faut avoir la précaution de commencer à les donner aux vaches en  
 petites rations et augmenter les quantités bien graduellement, jus-  
 qu'à ce qu'une ration maximum puisse être donnée. Éviter d'en don-  
 ner à l'excès. Distribuer ces aliments autant que possible après que  
 la traite est faite.

## Pour les fabricants de fromage

Depuis quelque temps, nous constatons que beaucoup de ronds  
 de coton sur les meules de fromage (cheese caps) ne sont pas collés.  
 Il en résulte généralement que les surfaces sont craquées.

On remarque aussi un grand nombre de meules dont les surfaces  
 ne sont pas unies, parce que les toiles qui les recouvrent, pendant  
 le pressage sont mal placées.

Ces défauts sont de nature à compromettre la belle apparence  
 des meules.

Dans les temps froids, il faut se servir d'eau plus chaude et en  
 plus grande quantité pour faire la toilette des fromages, si on veut  
 obtenir un beau fini.

## Excellente initiative

A l'occasion de la semaine du miel et du sirop d'érable à Montréal,  
 le Devoir a signalé à ses lecteurs l'excellente initiative prise par la  
 Coopérative Fédérée pour assurer un marché avantageux au sirop  
 d'érable et au miel.

Un rédacteur, qui signe Ric-Rac, après avoir visité l'exposition  
 organisée chez Dupuis Frères, nous a fait le compliment suivant:  
 "Le but de cette exposition, c'est de propager l'emploi du miel dans  
 l'art culinaire, de le substituer au sucre, et de populariser le sirop  
 d'érable. Dans ce but, la Coopérative Fédérée de Québec a mis sur  
 le marché du sirop d'érable en boîte de conserves, ce qui le rend un  
 article plus commode et lui assure la standardisation dans la qualité.  
 Ce qui a été jusqu'ici l'achoppement au progrès du sirop d'érable,  
 c'est la difficulté de trouver un produit de qualité toujours supérieure,  
 d'une pureté parfaite. C'est un hasard providentiel que d'acheter  
 du sirop d'érable excellent à tous points de vue. "L'initiative que  
 vient de prendre la Coopérative est excellente"; elle assurera, autant  
 que toutes les campagnes d'annonces, de grands débouchés au pro-  
 duit national.

## A Sainte-Rosalie

L'approvisionnement de phosphate Thomas était pratiquement  
 épuisé à notre succursale de Sainte-Rosalie Junction.

Une nouvelle cargaison vient de nous arriver et nous en attendons  
 une autre au commencement de novembre; ce sera probablement la  
 dernière de la saison.

Une grande partie de la cargaison qui vient d'arriver est déjà  
 distribuée; et M. A.-G. Lambert, gérant de la succursale de Sainte-  
 Rosalie Junction, nous informe qu'il a des commandes pour une forte  
 proportion de la cargaison de novembre.

M. Lambert recommande aux cultivateurs, coopératives locales,  
 syndicats, cercles ou tous autres groupes agricoles, de placer leurs  
 commandes le plus tôt possible, s'ils veulent être sûrs d'obtenir les  
 engrais dont ils prévoient avoir besoin.

Nous maintenons les mêmes prix, malgré la hausse considérable  
 survenue le 1er septembre.

En sacs doubles de 200 livres, par quantités d'au moins 20 tonnes,  
 \$16.00 la tonne, f.a.b., Québec. Paiement sur livraison (c.o.d.).

Nous garantissons formellement 16 pour cent d'acide phospho-  
 rique assimilable.

## 77 chars d'animaux

Le département des animaux a reçu près de soixante-dix-sept  
 chars d'animaux vivants au cours de la dernière semaine, ce qui  
 représente près de la moitié du nombre total d'animaux vivants,  
 vendus pendant la même semaine, sur les deux marchés de Montréal.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter de longs commentaires pour que  
 tout le monde comprenne la signification de ces chiffres.

Il est évident que les cultivateurs apprécient de plus en plus les  
 avantages de la vente en coopération, et qu'ils sont très satisfaits des  
 prix élevés obtenus pour leurs animaux, grâce à la Coopérative Fédérée.

De son côté, la Coopérative Fédérée est reconnaissante de cet  
 encouragement que lui donnent les cultivateurs et elle apporte plus  
 de soin que jamais à la vente des animaux qui lui sont expédiés.

## Volailles trop légères

Les volailles connaissent le chemin de la Coopérative Fédérée.  
 La semaine dernière, nous avons reçu, à Montréal, environ 18,000  
 livres de poules et poulets vivants. Et les arrivages continuent d'aug-  
 menter, parce que, règle générale, un cultivateur qui nous consigne  
 ses volailles une fois n'oublie jamais l'adresse de la Coopérative, tant  
 il est satisfait des remises qu'il reçoit.

Dans l'intérêt de tous les cultivateurs, nous croyons qu'il est  
 opportun de rappeler que, pour obtenir les plus hauts prix possibles,  
 les poulets doivent peser cinq livres et plus.

Certains consignateurs nous expédient des poulets qui pèsent  
 à peine trois livres.

La vente de ces poulets est très difficile et contribue souvent  
 à faire baisser les prix du marché.

## Les pêcheurs sont satisfaits

La Coopérative Fédérée a expédié, en Italie, ces jours derniers,  
 160,000 livres de morue séchée, bien classifiée.

Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les pêcheurs de tous les coins  
 de la Gaspésie proclament qu'ils sont satisfaits et reconnaissants des  
 services que la Coopérative Fédérée et le ministère provincial des pé-  
 cheries leur ont rendus depuis quelques années.

En toute justice, il faut dire qu'ils ont bien raison.  
 La morue rapportait, en 1923, environ \$5.50 à \$6.00 le quintal;  
 aujourd'hui, les prix sont presque doublés.

Comment se fait-il que le revenu de la pêche a pratiquement  
 doublé en si peu de temps? Mystère? Non. Ce progrès remar-  
 quable, c'est le fruit de la coopération.

Fondées en 1923, sous le patronage de Mgr F.-X. Ross, évêque  
 de Gaspé, que l'on a surnommé, à juste titre, "le père des pêcheurs",  
 les coopératives de pêcheurs de la Gaspésie se sont développées avec  
 une étonnante rapidité, grâce à l'aide de la Coopérative Fédérée de  
 Québec et du ministère des pêcheries, fortement appuyés par les mem-  
 bres du clergé gaspésien.

Les conseils qui ont été donnés aux pêcheurs leur ont permis de  
 corriger les défauts de leurs procédés et d'améliorer la qualité du  
 poisson.

La classification a donné, comme résultat, l'uniformité des pro-  
 duits de chaque catégorie; la Coopérative Fédérée s'est trouvée alors  
 en état de répondre aux demandes du marché local et de faire connat-  
 tre avantageusement, sur les marchés étrangers, le poisson de la Gas-  
 pé.

La Coopérative Fédérée a expédié le saumon de Gaspé jusqu'à  
 Chicago, Washington, Philadelphie et autres villes américaines.

Il est intéressant de noter que la vente du saumon a rapporté,  
 cette année, aux coopératives de pêcheurs, beaucoup plus que l'an der-  
 nier.

Maintenant que les pêcheurs se sentent protégés contre ceux qui  
 les ont trop longtemps exploités, ils apprécient plus que jamais les  
 bienfaits de la coopération.

21

21

21